

La Baule Le Pouliguen St André des Eaux NON A LA REORGANISATION !

La réorganisation de La Poste va être mise en place le 3 décembre. Malgré la grève, malgré le rapport d'expertise, malgré le stress que cela engendre. Pourquoi d'après vous ?

Pour la productivité bien sûr !!! C'est-à-dire pour les suppressions de positions de travail et donc d'emploi, SEUL but de la réorganisation ! La direction peut bien nous vendre *ses véhicules électriques, ses positions mixtes, ses entretiens d'écoute, ses groupes de travail*, tout cela est bien joli mais SUD le réaffirme ; **nous ne co-construirons jamais** les suppressions d'emploi qui n'amènent que des tournées plus longues, avec plus de boîte aux lettres à distribuer, et moins de temps accordé aux agents courrier pour autant de tâches à effectuer !

C'est pour cela que vous étiez en grève cet été et **vous aviez raison de vous battre**. Certes, nous n'avons pas obtenu tout ce qu'on était en droit de réclamer, mais la mobilisation était nécessaire. **Elle a permis d'insuffler du collectif et un peu de dignité, qui font du bien en ces temps de repli individuel...**

Mais la direction la voulait absolument sa réorganisation. Les membres élus du CHSCT ne se

considéraient pas assez informés pour émettre un avis objectif. Donc, afin d'éclaircir les soit disant « améliorations des conditions de travail », prétextes de la réorganisation, ils ont voté une expertise pour évaluer objectivement le projet.

QU'EST-CE QUI RESSORT DE L'ÉTUDE D'EXPERTS INDÉPENDANTS, AGRÉES PAR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL ?



En substance, que l'organisation du travail des métiers de la distribution tend, depuis plusieurs années, à **intensifier l'activité**. Cela accroît l'exposition aux troubles musculo-squelettiques. Et aussi qu'une **réorganisation génère du stress supplémentaire** à la fatigue cognitive et nerveuse d'une distribution qui cumule procédures, parcours qui s'allongent et conditions de circulation... Le rapport nuance fortement la stratégie de l'entreprise.

Les postières-ers sont une force, pas une charge !

Sud ne peut qu'abonder dans ce sens et tient à préciser un point primordial. Si la direction décide de passer en force, malgré les résistances, malgré les conclusions du rapport, il faudra qu'elle assume si un accident lié à l'organisation ou aux conditions de travail survenait. Sachant que le rapport d'expertise incrimine les dérives de La Poste, cela constituerait une **circonstance aggravante**.

La réorganisation du centre de La Baule et ses conséquences, c'est la responsabilité de l'employeur La Poste, pas la nôtre !

SUD exige de la direction le retrait de toute productivité dans la réorganisation. Tout simplement !

Plus de rouleurs, pour moins de sécabilité, moins de tournées à découvert. Tout simplement !

Guérande, qui serait réorganisé en 2014, verra le même discours de « confiance partagée », de « co-construction » et autres embrouilles de communication.

SUD sera présent pour contrecarrer la politique du chiffre de la boîte.

On préfère l'humain !